SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Abonnement : 1 an : 450 francs
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi — Le Numéro : 10 francs
61me Année — No 562
SAMEDI 20 OCTOBRE 1956

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 65 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

MIRABEAU

par Paul ARENE

(suite)

Pour tout le peuple, Mirabeau apparaissait comme la Révolution, la justice vivante. Cependant, dans l'attente de ces Etats qui doivent tout guérir et ne s'assemblent point, devant les hésitations du roi et les résistances des gens à privilèges, le pays s'agite, a la fièvre. Le commerce s'arrête, on craint la famine, des désordres inquiétants ont lieu. A Marseille, profitant de l'émotion publique des gens sans aveu, populace cosmopolite de tout grand port de mer, des étrangers, des matelots, s'assemblent et veulent piller les négociants. Contre eux, Mirabeau réunit quelques jeunes gens, les arme, les organise et institue en France, de cette façon, la première milice nationale. Puis, pour calmer de justes mais inopportunes colères, il fait placarder dans toutes les rues, distribuer dans toutes les maisons, son « Avis au Peuple Marseillais » sur la rareté du blé et la cherté du pain. Touchant et rare document où le génie se met à la portée des ignorants et des faibles, chef-d'œuvre de simplicité généreuse que le peuple marseillais comprit, puisque l'ayant lu, il fit — comme plus tard les Parisiens — crédit au pouvoir de longs mois de misère.

Ce n'est pas d'ailleurs le seul exemple de l'ascendant qu'exerçait Mirabeau. Certain jour, tout au fond des Alpes provençales, Sisteron, petit bourg mais vieille municipalité, se soulève. Enverra-t-on des troupes ? A quoi bon, puisque Mirabeau est là ! Mirabeau prend la poste, se montre, à des troupes, ils auraient résistés, mais au seul aspect de Mirabeau, du défenseur des communes, nos turbulents montagnards s'apaisèrent.

VII

Tout ceci n'était qu'escarmouches et menus combats préliminaires. Voici maintenant la grande guerre. Les élections aux Etats Généraux ont lieu enfin. Mirabeau, deux fois élu comme député du Tiers à Aix et à Marseille ; Mirabeau opte pour Aix, Mirabeau arrive à Versailles. Pour premier travail, étant convaincu, ainsi qu'il l'a dit souvent, que la liberté de la presse est la première et la plus nécessaire condition de la liberté d'un peuple, il publie, sans l'agrément du roi, sans le visa de la censure, son *Journal des Etats Généraux*. Au second numéro, un arrêt survient qui supprime le journal. Mirabeau ne faiblit point. Fort de son titre de député, il intitule la feuille : *Lettres du Comte de Mirabeau à ses commettants* et paraît. Devant cet acte — inouï jusqu'alors — de courage civique, l'autorité hésite, songe à poursuivre, cède enfin, et révolutionnairement, par Mirabeau, les Etats n'étant pas encore réunis, la liberté de la presse est conquise ! Mais comme elle était haute et noble l'idée qu'il se faisait de la mission de l'écrivain : Ah ! s'ils se dévouaient loyalement au noble métier d'écrire, si leur indomptable amour-propre pouvait composer avec lui même et *sacrifier la gloriole à la dignité !* Si, au lieu de s'avilir, de s'entredéchirer, de détruire réciproquement leur influence, ils réunissaient leurs efforts et leurs travaux pour terrasser l'ambition qui usurpe, l'imposteur qui égare, le lâche qui se vend ; si méprisant le vil métier de gladiateurs littéraires ils se croisaient en véritables frères d'armes contre le mensonge, le charlatanisme, la superstition, la tyrannie de quelque genre qu'elle soit, en moins d'un siècle, la face de la terre serait changée».

Cependant, une question grave se posait : ce peuple que la vieille société aux abois appelait à son secours, ce Tiers — état si longtemps méprisé et dont on avait besoin maintenant — allait-il encore une fois être dupe ? Ces communes à qui, tant de siècles, Roi, Noblesse et Clergé, n'avaient reconnu que le droit de peiner et de payer, pourra-t-il en échange de nouveaux sacrifices, dire « donnant, donnant », élever la voix, faire écouter ses plaintes ? Votera-t-il, puisqu'il faut qu'il paie ? ou bien la farce une fois jouée, le bail signé et l'impôt couvert, le renverra-t-on en riant, comme en 1614 ; le petit bourgeois à sa petite ville, le paysan à sa maigre ferme ruinée par trois cent ans d'impôts excessifs et de dîmes ? Les privilégiés avaient fait ce rêve, ils voulaient voter non par tête mais par ordre.

Avec le vote par tête, le Tiers-Etat plus nombreux se trouvait maître de l'Assemblée ; par ordre, le Clergé et la Noblesse étant deux contre un, l'écrasaient.

Dans son journal, à la tribune, Mirabeau soutint le droit des communes et tous ces grands actes de la Révolution naissante, par lequel le Tiers, forçant la volonté du Roi, brisant la résistance des corps privilégiés se posa au nom de la Nation comme Assemblée Constituante, plus que tout autre, il les inspira, les dirigea.

Mirabeau fit plus : Non content de servir le peuple et de défendre ses droits, lui ayant appris qu'il était fort, il ne voulut pas qu'il restat humble. En lui, à certains jours la fierté du peuple s'incarna. On connaît sa réponse au Marquis de Deux-Brézé, lorsqu'après le serment du jeu de paume et les trois ordres étant réunis, il vint leur enjoindre au nom du roi de se retirer chacun dans sa salle : « Nous avons entendu, Monsieur, dit Mirabeau, les intentions qu'on a suggéré au roi : mais vous qui ne sauriez être son organe auprès de l'Assemblée Nationale, vous qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours. Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et qu'on ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes ! ». Quelques jours avant, au même cérémonieux Brézé, grand-maître des cérémonies, le fils des Riquetti avait donné sa leçon. Chargé par le roi de transmettre une communication à l'Assemblée, de sa pétillante plume de marquis, Monsieur de Dreux-Brézé avait ainsi terminé sa lettre : « J'ai l'honneur d'être avec un sincère attachement Monsieur... » formule d'un bon goût exquis et vraiment aristocratique ! Or Mirabeau prend la parole : « A qui s'adresse ce sincère attachement ? » « il est écrit au bas de la lettre » répond le secrétaire, Monsieur le Doyen de l'Ordre du Tiers ». Et Mirabeau de sa voix tonnante, avec un geste dominateur « il ne convient à personne dans le royaume d'écrire ainsi au doyen des communes ! ».

Le peuple lui-même, en ce moment, rougissait de son nom de peuple. Ce nom méprisé, Mirabeau le rélève, il veut qu'on en parle comme d'un titre de gloire et quand l'Assemblée se cherche un nom, celui que Mirabeau propose est : *Représentants du Peuple Français* ! Représentants du Peuple, daignez me répondre, irez-vous dire à vos commettants que vous avez repoussé ce nom de peuple ?... Qu'il vous faut un titre plus fastueux !... Plus habiles que nous les héros Bataves qui fondèrent la liberté de leur pays prirent le nom de gueux ; ils ne voulurent que ce titre parce que le mépris de leurs tyrans avait voulu les en flétrir... Les amis de la liberté choisissent le nom qui les sert le mieux et non celui qui les flatte le plus, ils s'appelleront : les *remontrants* en Amérique, les *pâtres* en Suisse, les *gueux* dans les Pays-Bas ; ils se pareront des injures de leurs ennemis ; ils leur ôteront le pouvoir de les humilier avec des expressions dont ils auront su s'honorer.

Analyser les discours de Mirabeau serait refaire l'histoire de la Révolution à ses deux premières années. Dans cette période tumultueuse et féconde et comparable au primitif chaos, tourbillon de paroles, d'évènements, s'agrégeaient et s'organisaient les forces élémentaires du monde moderne, il n'y eu pas de séances sans que Mirabeau parlât et il n'y eut pas de discours de Mirabeau qui ne servit à hâter l'éclosion définitive.

Pour les finances, la question brûlante du moment et de qui tout dépendait, on a ses discours sur l'*Emprunt contre la banqueroute*, sur la *dette nationale*, sur la contribution d'un quart des revenus célèbre entre tous dans les fastes de l'éloquence, sur la transformation de *la Caisse d'escompte en Caisse Nationale sur les assignats*, sur *la nécessité d'un budget régulier*.

(à suivre)

Voir exclusivité « Sisteron-Journal » depuis le no du 8 Septembre 1956.

Modification

Nous devons décerner un bon point à notre municipalité pour avoir fait remplacer les plaques indicatrices des rues, elles étaient, en effet, illisibles depuis longtemps : lavées par la pluie, brûlées par le soleil, elles n'offraient aux yeux des chercheurs de rue qu'une plaque de fer incolore et illisible.

Ces plaques aujourd'hui, renseignent par leur lecture facile ceux qui les consultent. Le travail serait parfait et complet si les numéros des immeubles subissaient la même opération.

Si notre mémoire nous est fidèle, ajoutons que l'apposition de ces plaques fut faite sous la municipalité Latil Xavier, par un commissaire de police nommé Echinard qui sachant manier le pinceau aussi bien que le burin, donna aux rues leur appellation d'origine et sculpta dans le plâtre, de main de maître, le buste de la République qui préside d'un œil scrutateur et d'une oreille attentive les séances du Conseil Municipal depuis longtemps.

L...

⁂

S'il nous est permis de faire une incursion dans nos vieux souvenirs, nous dirons à propos du commissaire Echinard que ce fut lui qui commença l'enquête du triple assassinat qui fut commis aux environs de 1898 au quartier de la Nuirie où une famille fut trouvée un matin, assassinée. Le commissaire fit l'enquête, elle n'aboutit à rien et ce crime fut impuni puisqu'on ne trouva pas les coupables. Les vieux Sisteronnais à la lecture de cette rubrique, se rappelleront cette triste affaire.

SPORTS

Banlieues Est Marseille et Sisteron-Vélo font match nul 1 à 1

Dimanche dernier Sisteron-Vélo, en football, est allé jouer à Marseille contre Banlieues Est.

Après une partie qui ne fut pas de tout premier plan, les deux équipes se sont retournées dos à dos. Il est cependant à noter que l'équipe Sisteronnaise s'est défendue assez bien puisqu'avec 9 joueurs elle a réussi un match nul (Lieutier étant allé à Marseille avec son auto est resté en panne et n'a pas pu arriver à l'heure, et Cimamonti blessé le dimanche avant, a malgré son incapacité, essayé de jouer et contrairement à son habitude n'a pas donné son véritable jeu).

⁂

Sur le terrain de Valensole, demain dimanche, l'équipe première du Sisteron-Vélo se rendra, en match amical, contre l'équipe de la localité.

BOULE SISTERONNAISE

30 joueurs, soit 10 équipes, ont participé au championnat à la longue. On pensera qu'il y avait peu de joueurs, mais ce fut une véritable sélection où on retrouva à cette compétition tous les as de la Boule Sisteronnaise, aussi les parties furent-elles âprement disputées.

1/4 de finale : Rolland Giafferi Meyssonnier gagnent Escudier Mourenas Clarès 13 à 9 ; Chastillon Magaud Moullet gagnent Imbert Roger, Pellier, Rivas fils 13 à 10 ; impair équipe Richaud.

1/2 finale : Richaud Sivan Gabert gagent Rolland Giafferi Meyssonnier 13 à 9 ; impair équipe Chastillon.

Finale: Chastillon Magaud Moullet gagnent Richaud Sivan Gabert 15 à 9.

Sans vouloir diminuer la valeur incontestable des autres joueurs finalistes une mention spéciale doit être accordée à l'excellent joueur le junior Moullet, mais aussi au dynamique et très bon pointeur Sivan Albert.

L'équipe Chastillon est donc champion 1956 et elle se voit attribuer le Challenge de l'E.D.F. et 3 bons gratuits de 600 frs en électricité offerts par l'E.D.F. que nous remercions vivement. Ce Challenge était détenu en 1955 par l'équipe Barberis Rivas Bontoux qui dut s'incliner cette année et de justesse devant l'équipe Richaud Emile, finaliste, par 13 à 11.

Toutes nos félicitations à nos nouveaux champions qui n'en sont pas à leur premier exploit, mais aussi à tous les joueurs pour leur parfaite tenue et leur sportivité.

Le Camée du Roi

La fille du juge au Tribunal, Mlle Hermine de Latoge, avait emprunté à sa mère, pour se rendre au bal, le fameux camée que son aïeule avait reçu de Louis XVIII en personne. Hélas ! alors que la jeune fille regagnait la propriété de ses parents vers deux heures du matin, elle s'aperçut que le bijou avait disparu. Revenant sur ses pas, Mlle de Latoge le retrouva dans le ruisseau en s'éclairant avec son boîtier Wonder. La pile Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.

© VILLE DE SISTERON

Electricité

Dans le but de donner satisfaction aux habitants des différents quartiers qui ne sont pas encore desservis par un réseau de lignes électriques, M. le Maire est désireux de constituer un dossier pour demander l'extension de l'électrification de ces quartiers.

A cet effet, il est demandé à chaque personne voulant être branchée sur le réseau électrique de bien vouloir se faire connaître d'urgence au Secrétariat de la Mairie où des imprimés indiquant le genre de branchement à prévoir sont à leur disposition.

2 fils pour l'éclairage et les petits appareils ménagers.

4 fils pour l'éclairage, la force motrice, cuisinière électrique.

Afin de ne pas retarder l'établissement du dossier et pour que soit obtenu l'extension du réseau électrique au plus tôt, il est recommandé aux personnes intéressées de faire leur déclaration avant le 15 Novembre 1956 au plus tard.

Poissonnerie des Arcades

Tous les jours

COQUILLAGES POISSONS

Ouvert le Dimanche matin

Collège Paul Arène

RESULTATS DES EXAMENS

Baccalauréat 2me Partie

Série Philosophie : Javel Christian (mention A. B.), Maurel Yves, Garcin Simone.

Série Sc. Expérimentales : Brunet Michèle, Taxil Simone, Maurel Jeanine.

Série Math. Elém. : Magen Alain.

Admissible : Latil Jean.

Baccalauréat 1re Partie

Série B : Alphonse Annie, Bégnis Yvette, Coudoulet Jacqueline, Calvi Thérèse, Clavel Colette, Gachet Claudette, Naud Mireille, Noble Monique.

Série C : Talmond Célestine.

Série Moderne : Bertagnolio Arlette, Blanc A.-Marie, Blanc Aimé, Chastel Gérard, Fayet Yolande, Fournier A.-Marie, Jammot Fernand, Ghedira Mohssen, Moutte Eliane, Ranc Claudine, Renaudot Mireille.

B. E. P. C.

Filles : Armand Josette, Barbati Mauricette, Codoul Domnine, Garcin Madeleine, Garcin Renée, Martin Claudine, Miollan Jacqueline, Mouriès Colette, Pascal Lucette, Ricard Marie-Claire, Barrière Sylvette, Béraud, Plume M.-Blanche, Bizzaro Ginette, Guien Michèle, Jouve Odette.

Garçons : Falco Joseph, Lazarin Robert, Ponzo Denis, Roumieu J.-Pierre, Gaillard Philippe.

Admissibles : Reynaud Geneviève, Gontard Nicole.

TAXI MARGAILLAN

s'adresser

12, rue de Provence

Téléphone 194

Société Musicale
Les Touristes des Alpes

Les musiciens des Touristes des Alpes sont informés que les répétitions ont repris, les Mardi et Vendredi, à 21 heures, salle rue de la Mission, et que, comme par le passé, leur présence sera toujours très appréciée.

⁂

FANFARE DES T. D. A.

Mardi 23 Octobre, à 18 heures 30, à la Mairie, salle du rez-de-chaussée, réunion très importante des membres de la Fanfare.

Variétés-Cinéma

Samedi, en soirée

Dimanche, en matinée et soirée

Grace Kelly, Stewart Granger, dans un beau film en Cinémascope

L'EMERAUDE TRAGIQUE

La semaine prochaine

Georges Guétary dans

UN AMERICAIN A PARIS

Foire de St-Domnin

Le patronage de ce Saint n'a pas été très efficace à la bonne tenue de cette foire, temps assez beau le matin mais maussade dans l'après-midi où quelques gouttes de pluie sont venues hâter le départ des visiteurs.

Le marché aux bestiaux eut le plus à souffrir de cette situation et les transactions y furent rares.

Le joli agneau de boucherie faisant défaut, la plupart des bêtes amenées affichèrent des cours extrêmement variés De 250 à 280 frs le kilo, telle fut la base des discussions des agneaux offerts à la vente, mais celle-ci devait être des plus calmes et nombreuses bêtes n'étaient pas négociées en fin d'après-midi.

Le marché aux porcelets ne fut pas plus brillant et la baisse de la dernière foire se complétait cette fois par un marasme complet. 6.000 francs pour une pièce de 25 kilos en moyenne tel est le cours moyen des quelques transactions.

Comme toujours de nombreux éventaires couvraient le Cours du Collège, le Pré de Foire et même le boulevard de l'Evêché. En somme petite foire aux transactions de moindre importance qui font déjà sentir la venue de l'hiver.

La prochaine foire aura lieu le Lundi 5 Novembre.

A. BRUN

Agent Général

Tél. 26 et 126 — SISTERON

Obsèques

Mardi de cette semaine ont eu lieu les obsèques, dans la plus stricte intimité de Mme Audibert, veuve de M. Emile Audibert, ancien professeur au Collège Paul Arène, et mère des frères Audibert dont Marcel est maire et conseiller général de Blainville sur l'Eau (Moselle).

A 15 heures ont eu lieu les obsèques avec le concours d'une nombreuse assistance, de Mme Laurence Armelin, née Estellon, âgée de 59 ans, sympathiquement connue à Sisteron.

A toutes les familles atteintes par ces deuils nous adressons nos bien sincères condoléances.

POUR LA TOUSSAINT

un joli choix de

Chrysanthèmes en pots et coupées

Fleurs fraîches Plantes

Oignons de Jacynthe, etc

vous est offert par

Charlotte

Fleuriste

Bourg-Reynaud

Pour vos Couronnes, Corbeilles

Téléphone 187

Alcazar-Bal

C'est Jean Rinaudo son ensemble et sa chanteuse qui animera le Grand Bal qui sera donné demain Dimanche à 21 heures, dans la salle de l'Alcazar, rue des Combes.

Jean Rinaudo sera l'attraction la plus recommandée de la soirée.

Anciens Combattants

A l'occasion du mariage de Mademoiselle Coupier avec M. Nelis, à Noyers-sur-Jabron, il a été versé la somme de 1.000 francs au profit de l'Amicale des Anciens Combattants.

Meilleurs vœux et sincères remerciements.

La Fabrique de Meubles Bouisson

VOUS PRESENTE ACTUELLEMENT

la plus grande exposition de la région

à des prix exceptionnels

Dans votre intérêt avant tout achat

Visitez nos magasins

SAINT-AUBAN — Place Péchiney

SISTERON — Rue Saunerie

GARANTIES TOTALES — — VENTE A CREDIT

Quelques Caractéristiques
DE LA COLLECTE EN FAVEUR DES VIEILLARDS

Le Fonds National de Solidarité fournit une aide pécuniaire aux vieillards.

La collecte sert à faire face aux besoins complémentaires des vieux indigents ou malades : infirmes, isolés, paralysés, aveugles, qui sont à secourir, l'allocation vieillesse ne suffit pas à couvrir leurs besoins.

L'argent recueilli est destiné à des œuvres qui servent les vieillards et non à des individus.

Ce n'est pas une aumône aveugle, c'est le financement d'un effort d'organisation de l'entr'aide sociale vis-à-vis des personnes âgées.

Une grande partie des fonds sert à améliorer les loisirs de vieillards malades ou infirmes hébergés collectivement : bibliothèque, projection de film, télévision, chauffage, etc... rendent la vie plus agréable dans les asiles de vieillards et les maisons d'accueil pour économiquement faibles.

90 o/o des fonds collectés sont utilisés localement. Le donateur est sûr d'aider ses concitoyens les plus proches.

Une part des fonds collectés revient à chaque œuvre locale qui a participé à la collecte. Aucune organisation ne se trouve donc lésée.

L'argent collecté multiplie son effet grâce aux concours bénévoles qui agissent dans les œuvres bénéficiaires. Quelques dizaines de milliers de francs suffisent souvent à constituer le volant de trésorerie nécessaire à une œuvre de secours.

Il est fréquent que plusieurs œuvres mettent en commun la part qui leur revient de droit pour fonder ensemble une institution utile aux vieillards. Sans la collecte ce ne serait pas possible.

La journée des vieillards n'a pas un but uniquement financier. Dans l'esprit de ses promoteurs elle doit être l'occasion de gestes et de manifestations de gratitude ou de solidarité envers les vieillards.

SEPT ASPECTS
DE L'AIDE AUX VIEILLARDS EN 1956

1) La lutte contre le taudis.
2) Les séjours de vacances pour les vieillards.
3) L'aide ménagère à domicile.
4) Service de repas chauds (à domicile ou en foyer).
5) Logements adaptés aux besoins et aux possibilités réduites des couples âgés.
6) Réconfort par la présence, aide morale, conseils, aide en nature.
7) Soins infirmiers à domicile.

Directeur - Gérant : Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

Semaine Nationale d'Aide aux Enfants Musulmans d'Algérie

Le gouvernement a décidé l'institution du 22 Octobre au 28 Octobre prochain d'une semaine d'aide à l'enfance musulmane algérienne.

Le but principal de cette manifestation doit être d'exprimer les sentiments d'humanité et d'amitié de la métropole à l'égard de la population algérienne et tout particulièrement à l'égard de l'enfance musulmane.

C'est pourquoi cette semaine nationale sera consacrée, en prévision des rigueurs de l'hiver particulièrement rude sur les hauts plateaux et les massifs montagneux algériens et dur pour les pauvres gens dans les grandes villes, à recueillir des vêtements chauds pour les enfants et des fonds destinés à compléter ces vestiaires.

Un Comité départemental chargé de coordonner toutes les initiatives a été créé sous sa présidence. Par ailleurs, il a été demandé à MM. les Maires du département de bien vouloir envisager la constitution de comités locaux qui seront chargés de mettre au point les modalités pratiques d'organisation de la collecte de vêtements et de fonds.

W. VIGNET

Rue de Provence

SISTERON

DON

A l'occasion du mariage de sa fille Ginette, célébré à la Mairie de Marseille avec M. Orsini Toussaint, M. Chevaly André, employé S.N.C.F. à Sisteron, a versé la somme de 1.000 francs à répartir par moitié comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice et la Société du Sou de l'Ecole Laïque.

Nos remerciements et meilleurs vœux aux nouveaux époux.

Aux mères de famille

CE N'EST PAS DANS VOS MOYENS DITES-VOUS...
C'EST A VOIR ! !...

Pour vous faire une opinion sur la possibilité d'acheter une bonne Machine à laver le linge, nous sommes prêts à vous documenter sur la machine qui convient et à vous faire une démonstration à domicile.

Vous serez surprise de tous les avantages qu'elle vous offre pour un prix et des conditions inconnus à ce jour.

Pour celà adressez-vous aux Etablissements

Appareils Ménagers — Francis JOURDAN

11, Avenue des Arcades (près du Rex) — SISTERON — Téléphone 8

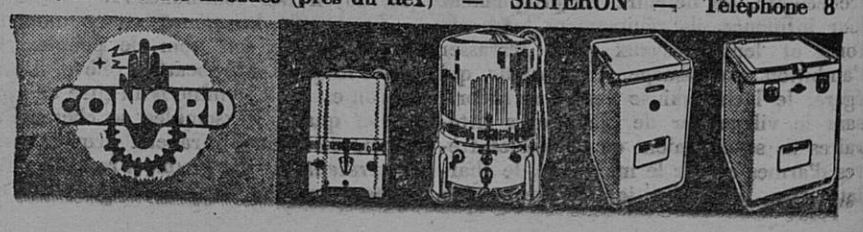

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me André CHABAS, Avoué
39, Rue Saint-Férréol — MARSEILLE

VENTE

aux Enchères Publiques par licitation d'une MAISON avec JARDIN

sise dans le village de PEIPIN
(Arrondissement de SISTERON)
Canton de VOLONNE (Basses-Alpes)

Mise à Prix 100.000 Francs

Adjudication le VENDREDI 9 NOVEMBRE mil neuf cent cinquante six, à dix heures du matin, en la salle des Criées du Tribunal Civil de MARSEILLE, au Palais de Justice) (2me Chambre).

En exécution d'un jugement rendu par défaut par la Troisième Chambre du Tribunal Civil de MARSEILLE, le onze Juin 1956, enregistré, signifié et devenu définitif, il sera procédé aux lieu, jour et heures ci-après indiqués, à la Vente aux Enchères Publiques par licitation de l'immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE EXPOSE EN VENTE

L'immeuble mis en vente consiste en une Maison avec jardin, sise dans le village de PEIPIN, arrondissement de SISTERON, canton de VOLONNE (Basses-Alpes).

Cet immeuble est cadastré sous le numéro suivant : Section B, no 78 (formé par les parcelles ancien cadastre Nos 36, 37, 38 et 39) pour une superficie totale de un Are trente neuf Centiares, en jardin et quatre vingt huit Centiares sol d'après le titre de propriété.

La maison est composée de remise au rez-de-chaussée, une chambre et une cuisine au premier étage, grenier au-dessus.

Le tout confronte dans son ensemble : au levant : de CASTELLANE ou acquéreur ; au sud : MAUREL ; au couchant Joseph PHILIPPE ou acquéreur, et au nord, rue du Four.

Sauf plus récents confronts s'il en existe.

QUALITES DES PARTIES

La présente vente est poursuivie à la requête de :

Madame Madeleine Catherine STEFANI, veuve en premières noces de Monsieur Isidore Maxime PATANE et veuve en deuxièmes noces, non remariée, de Monsieur Adrien Gaston Raoul LIEUTIER, née à MARSEILLE le six juillet mil neuf cent huit, domiciliée et demeurant à MARSEILLE, Boulevard Paul Doumer numéro 1.

Ayant pour avoué constitué Me André CHABAS, dont l'étude est sise à MARSEILLE, rue Saint-Férréol, no 39 en laquelle elle fait élection de domicile.

CONTRE :

Monsieur Jean Joseph Louis STEFANI, commerçant, domicilié et demeurant à MARSEILLE, rue Bossuet, no 12, époux de Madame Pauline IMBERT, né à MARSEILLE le treize Février mil neuf cent dix sept.

Défendeur.

N'ayant pas constitué avoué.

ENCHERES ET MISE A PRIX

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis en vente aux enchères publiques par licitation par devant Monsieur le Juge-commissaire délégué, à l'audience des criées du Tribunal Civil de première instance de MARSEILLE, au Palais de Justice de la dite ville le VENDREDI 9 NOVEMBRE mil neuf cent cinquante six, à dix heures du matin, sur la mise à prix fixée par le jugement qui a ordonné la vente à la somme de Cent Mille Francs, ci 100.000.

Pour être le dit immeuble adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur en sus de la dite mise à prix et en outre aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par Me CHABAS, avoué poursuivant, et déposé au greffe du Tribunal Civil de MARSEILLE le 12 Octobre 1956.

NOTA. — Conformément au jugement qui a ordonné la vente, au cas de carence d'enchères, sur la mise à prix ci-dessus fixée, il sera procédé séance tenante et sans aucune formalité à la baisse de mise à prix du quart ou encore de la moitié.

Pour renseignements s'adresser à Me CHABAS, avoué poursuivant, 39, rue Saint-Férréol, ou consulter au Greffe du Tribunal Civil de MARSEILLE, le cahier des charges y déposé.

Marseille, le quinze Octobre mil neuf cent cinquante six.

Signé : André CHABAS, avoué.

APRÈS LA CLOTURE DE L'EMPRUNT

LE MEILLEUR EMPLOI DE VOS DISPONIBILITÉS...

BONS DU TRÉSOR A VOTRE CHOIX :

BONS A 1 ET 2 ANS :
UN RENDEMENT IMPORTANT

BONS A INTÉRÊT PROGRESSIF :
UNE PARFAITE LIQUIDITÉ

APPAREILS MENAGERS MODERNES

SODIPA
Plus douce que vos mains !
LAVANDINE lave et essore selon 2 principes exclusifs : Lavage par auto-brassage, essorage par simple pression. Renseignez-vous sur les multiples facilités d'emploi de
Lavandine
DIENER
6.000 Frs par mois Estampillée Apel U.S.E

CONCESSIONNAIRE « DIENER »

Francis JOURDAN
Avenue des Arcades B 3 — SISTERON

Voulez-vous être bien habillé ?
Avoir un vêtement qui dure ?
Alors sans hésiter
Habillez-vous sur mesure

Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes et Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Draperies françaises et anglaises

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Etude de Me MALPLAT
notaire à SISTERON

Vente Judiciaire

aux Enchères Publiques

Le LUNDI 5 NOVEMBRE mil neuf cent cinquante six, à quatorze heures, à SISTERON, avenue de la Libération, Immeuble d'Etat, il sera procédé par le ministère de Me MALPLAT, notaire à SISTERON, désigné à cet effet, à la Vente aux Enchères Publiques de MARCHANDISES et MATERIEL, neufs ou usagés, comprenant notamment :

1o) MOBILIER : Machine à laver Canvy, un fusil 12 m/m, une carabine, un lino bon état, etc...

2o) MATERIEL DE BUREAU : Table de bureau, machine à écrire Japy, meubles classeurs, etc...

3o) DIVERS ACCESSOIRES, pièces détachées et outils pour automobiles, notamment : Pneus, Batterie, Crick, Phares, Lanternes, Bougies, Enjoliveurs, Baladeuses, Lampes, Boîtes de Peintures, Câbles, Volants, Klaxons, Jantes, Vilebrequins, etc...

Un Vulcanisateur, un Etau, un Etabli, une Perceuse,

Diverses clés et outils.

4o) Une VOITURE PEUGEOT 5 HP 1929, un VELOSOLEX.

Dépendant du règlement judiciaire de Monsieur ROUGNY René, vulcanisateur, demeurant à SISTERON.

Cette vente est poursuivie à la requête de Me René JOSUAN, et conformément à l'article 155 du C. de Proc. Civile, en sa qualité d'administrateur au règlement judiciaire du sieur ROUGNY, nommé aux termes d'un jugement rendu le sept Mars mil neuf cent cinquante six, par le Tribunal Civil de DIGNE, statuant commercialement.

Paiement comptant.

Frais en sus 30 %.

Pour tous renseignements s'adresser à Me MALPLAT, notaire à SISTERON, ou à Me JOSUAN, administrateur à DIGNE.

NOUVELLE ADRESSE
RICHAUD Georges
Radio Diplômé
12, rue de la Pousterle
(Nouvelle Avenue)
SISTERON
Grand choix Appareils T. S. F.
SCHNEIDER RADIOLA
GRAMMONT
Piles-Secteur
PIZON BROS — CELARD
Antiparasites CAPTE
Tourne disques VISSEAUX
Appareillage THERMOR
Radiateurs Réchauds
Fers Rasoirs
Couvertures Electriques
Appareils Frigorifiques SIBIR
Facilité de Paiement

Entente F. F. I.

A l'occasion du récent mariage Coupier-Melis célébré à la Mairie de Noyers-sur-Jabron, les nouveaux mariés ont remis à M. le Maire la somme de 1.000 francs pour être versée à l'Entente FFI.

L'Association de l'Entente F. F. I. adresse tous ses remerciements et meilleurs vœux aux généreux donateurs.

QUE SE PASSE-T-IL A L'O. N. U.
Lire l'article de Raymond Cartier
dans

PARIS-MATCH

Au sommaire du même numéro : A Milan la terreur à l'école ; Townsend prépare son tour du monde ; Ribot et le Prix de l'Arc de Triomphe ; et la suite de la prestigieuse enquête de Raymond Cartier : Le Monde d'où vient-il ? Où va-t-il ?

ELECTRICITE GENERALE
A. LATIL
27, rue Droite — SISTERON
Magasin de Vente
et d'Exposition
Grand Choix de LUSTRERIE
T. S. F.
Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses
Facilités de Paiement
DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers
et Radio toutes marques
Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro-Clôtures
Devis gratuit — Nous consulter

ETAT-CIVIL

du 12 au 18 Octobre 1956

Naissances : Noël Bernard Dao Castellano, avenue de la Libération. — Evelyne Thérèse Maryse Cases, avenue de la Libération. — Alain Pierre Paret, avenue de la Libération.

Publication de Mariage : Joseph André Andreis, coiffeur, et Lucienne Marthe Julie Flachet, sans profession, domiciliés à Sisteron.

REMERCIEMENTS

Les familles BOUVERIS (20, rue Xavier de Maistre, à Nice), BARAZER, COLLOMBON, SAUTEL, remercient bien sincèrement les parents, les amis, le personnel des Contributions Indirectes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur BOUVERIS Fernand

AVIS

Il est rappelé aux débitants de boissons du département des Basses-Alpes que la date limite prévues pour effectuer à la Mairie de leur résidence le renouvellement des déclarations d'ouverture, de mutation et de translation des débits de boissons, a été fixée par l'arrêté préfectoral du 25 Janvier 1956 au 1er Novembre 1956.

Les débitants n'ayant pas encore accompli cette formalité sont invités à le faire sans tarder.

TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE REMAILLAGE
Mme Margaillan
12, rue de Provence, SISTERON
Téléphone 194

PATISSERIE

Gâteau aux Pommes

(très fin)

Pâte (pour un moule à charnière de 26 cm de diamètre environ) :

100 à 125 gr. de beurre ou de margarine ; 125 gr. de sucre ; 2 à 3 œufs ; un peu de zeste de citron râpé ; une pointe de sel ; 200 gr. de farine ; 6 gr. (2 cuillerées à thé rases) de levure ANCEL BAKING POWDER ; 1 à 4 cuillerées à soupe de lait.

Garniture : 500 à 750 gr. de pommes.

Pour saupoudrer : un peu de sucre en poudre.

Durée de cuisson : environ 45 minutes à bonne chaleur moyenne.

Préparation : tournez le beurre (margarine) en mousse et ajoutez-y peu à peu le sucre, les œufs, le zeste de citron et le sel. Incorporez petit à petit la farine mélangée et tamisée avec la Levure ANCEL Baking Powder. Si la pâte devenait trop épaisse, il faudrait y ajouter une quantité de lait telle qu'elle tombe lourde (par morceaux) de la spatule ; versez la pâte dans un moule à charnière et égalisez-la à l'aide d'une cuillère à soupe passée à l'eau.

Pour la garniture : pelez les pommes, enlevez-en les cœurs, coupez-les en quartiers et faites-y des incisions dans le sens de la longueur. Posez-les en forme de couronne sur la pâte. Saupoudrez le gâteau refroidi avec du sucre en poudre.

Remarque : ce gâteau peut également se faire avec des cerises aigres dénoyautées.

TAXI MOURIÈS
AMBULANCE CHAUFFEE
VOYAGES TOUTES DISTANCES
de jour et de nuit
Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

© VILLE DE SISTERON

Le Régime de Retraite

des COMMERÇANTS et INDUSTRIELS
AMELIORE SES PRESTATIONS

Trois décrets du 25 Septembre et deux arrêtés qui viennent d'être pris pour leur application réalisent plusieurs réformes dans le régime vieillesse des Commerçants et Industriels, en attendant une refonte plus importante rendue nécessaire par la création du Fonds National de Solidarité.

Comme les vieux commerçants ayant des ressources insuffisantes vont bénéficier d'un total d'allocations de l'ordre de 62.000 francs pour une personne seule et 124.000 francs pour un ménage, le régime des pensions va être aménagé de façon à assurer au moins des avantages équivalents à ceux qui tiennent leurs droits de leurs seules cotisations.

En attendant cette réforme, dès le dernier trimestre de l'année 1956, toutes les pensions seront majorées de 10 % et les veuves pourront bénéficier d'un régime nouveau qui majorera de moitié leurs pensions.

Pour permettre ces améliorations, les cotisations sont fixées à partir du 1er Octobre, sur la base d'un minimum de 15.900 francs par an, y compris la cotisation du régime mentionné ci-dessus.

TAXI GALVEZ
s'adresser
BAR DU COMMERCE

Distribution de Sucre

Distribution de sucre aux titulaires de la carte d'économiquement faible au Secrétariat de la Mairie, sur présentation de la carte.

Conseil de Révision

Sous la présidence de M. Maxime Mignon, préfet des Basses-Alpes, Mardi, à 9 heures 30, ont eu lieu les opérations du Conseil de Révision à la Mairie de Sisteron, pour les cantons de Noyers-sur-Jabron et Sisteron.

Sur 40 jeunes gens inscrits, il y a eu 1 ajourné, 1 exempté et 3 qui ne se sont pas présentés.

Trouvé

Un imperméable, une chèvre.

chez Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON

Les majorations pour enfants

AUX RETRAITES PROPORTIONNELS

Certaines informations concernant l'application de l'article 136 de la loi du 4 Août 1956 concernant l'extension aux retraités proportionnels des majorations pour enfants élevés jusqu'à l'âge de 16 ans — majorations réservées jusqu'ici aux retraités d'ancienneté — ont laissé croire que cette loi avait un effet rétroactif, ce qui n'est pas.

Elle ne jouera donc qu'en faveur des fonctionnaires civils et militaires de carrière mis à la retraite depuis le 9 Août 1956. Cette restriction de la loi a fortement mécontenté les anciens retraités proportionnels qui se demandent en vertu de quel principe on leur refuse le bénéfice de cette bonification alors qu'on l'accorde à d'autres.

Certes c'est une question de date, mais à services égaux, pourquoi refuse-t-on aux uns ce que l'on donne aux autres ?

La « Voix du Retraité », 42, rue Barbet de Jouy, Paris (7me) (C.C.P. 298.38 Paris. Abt un an 500 frs) entreprend, dès maintenant, une campagne tendant à ce que tous les retraités, quelle que soit la date de leur admission à la retraite, bénéficient de cette majoration.

AVIS A NOS ABONNES

Les abonnés dont l'abonnement expire courant Octobre sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

TRANSPORTS A LA DEMANDE
Service Régulier
Sisteron - Marseille
et vice-versa (4 jours par semaine)
ALLEGRE Raoul
24, rue Saunerie, SISTERON — Tél 238
PELLEGRIN René
Les Combes et 65 rue Droite SISTERON
Tél 255
PELLEGRIN : Mardi et Jeudi
ALLEGRE : Mercredi et Vendredi
Dépôts à Marseille :
« Petit Versailles » 13, rue Nationale Téléphone Col. 78.59.
« La Cloche d'Or » 69, avenue Camille Pelletan — Téléphone Nat. 47.93.
Départ de Marseille à 16 heures.

Une bonne nouvelle pour les Maires

Si une nouvelle comptabilité — qui ne présente aucun rapport avec l'ancienne, a été adoptée récemment pour les communes, les Maires et Secrétaires de Mairie qui ont dû, déjà à titre d'essai la mettre en vigueur, comme ceux qui vont se trouver dans l'obligation de l'utiliser, ont pu se demander s'ils pourraient être guidés, d'une manière pratique, tant dans la rédaction de leur budget que dans les différentes opérations de liquidation, d'ordonnancement et de payement des dépenses. Comme d'ailleurs dans les opérations relatives aux recettes.

Les Publications Administratives qui, depuis 1858 ont donné aux administrateurs communaux les meilleurs moyens de remplir parfaitement leur tâche, ont encore voulu permettre à ceux-ci de se documenter parfaitement sur toutes les questions que pose la réforme et, encore mieux, de donner à chacun des Renseignements Pratiques, avec modèles, leur permettant de réaliser facilement et promptement toutes les opérations découlant de la nouvelle comptabilité.

Elles vont donc, vers le 10 Novembre, mettre à la disposition des Administrateurs locaux, le « Guide Pratique de la Nouvelle Comptabilité Communale » dont l'auteur n'est autre que le Chef du Bureau des Finances Locales au Ministère de l'Intérieur, M. Bazoche, qui a été un des auteurs — avec les administrateurs du Ministère des Finances — du nouveau système.

L'ouvrage, mis en souscription, semble déjà devoir être épuisé pour sa première édition. Une nouvelle impression est prévue et nous pensons que tous les Maires et Secrétaires de Mairie qui nous lisent voudront l'avoir. Son prix est de 1.500 frs franco de port emballage et assurance, soit le montant de 4 h. 1/2 de travail d'un manœuvre.

Le « Guide de la Nouvelle Comptabilité Communale » est en vente aux « Publications Administratives » 22, rue Cambacérès, Paris (8me) ou chez ses concessionnaires exclusifs.

Toutes les pièces en magasin
PNEUMATIQUES
KLEBER-COLOMBES
TUDOR
Dépôt de toutes Batteries
VEHICULES D'OCCASION
ACHAT — VENTE — CREDIT
Pompes à Essence
ANTAR
Réparation — Electricité — Peinture
Midi-Automobiles
Garage ESCARTEFIGUE
PEIPIN (B.-A.) Téléphone 16
ANTAR
l'Huile de France
Essence Super-Carburant
UNIC
toute la gamme des
POIDS LOURDS
VENTE — ECHANGE — REPARATION

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

Aux Meubles Sisteronnais
ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.
57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93
VOYEZ NOTRE EXPOSITION DE MEUBLES
Grand choix de CHAMBRE A COUCHER, SALLE A MANGER, tous styles
GUERIDON, TRAVAILLEUSE, PORTE-POTICHE, etc...
N'HESITEZ PAS... voyez notre EXPOSITION DE MEUBLES
N'OUBLIEZ PAS... la seule Maison pour bien vous servir
Prix — Qualité imbattable — Grande facilité de Paiement
Toujours à la bonne adresse : 57, rue Droite, SISTERON

Agence L'ABEILLE
ALIBERT
Rue de Provence — SISTERON
Assurances de toute nature
Crédit Automobile
Scooters Motocyclettes
Neuf et Occasion
aux conditions les meilleures

TAXI - AMBULANCE
A. BURLE
Café de Provence
Tél. 107

UN CADEAU UTILE
VELOSOLEX 1956
Livraison au Garage BUES

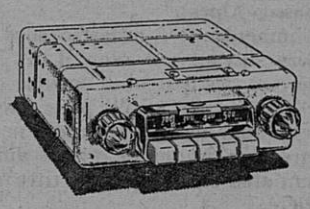

RADIOMATIC
la T.S.F. dans votre voiture
Agent installateur
A. BRUN
Garage du Dauphiné — SISTERON

Une visite s'impose ! N'hésitez pas !
AVANT TOUT ACHAT consultez nos magasins de Radio - Electricité
MANOSQUE - ELECTRIC
JEAN - LOUIS GRAS
8, rue Saunerie, MANOSQUE — Tél 270
Agent
des Marques de Radio et Télévision
LA VOIX DE SON MAITRE
SONORA - ORA etc...
Agent RADIOMATIC
Reprises *Vente à Crédit*
Installations de POSTES-AUTOS
RADIO-PHONO TOURNE-DISQUES
VENTE DE DISQUES
Pré de Foire — SISTERON — Tél 270
Agent des Appareils Ménagers
FRIGO — FRIGEAVIA
SIGMA — CLEM
Machines à Laver
WASHING — LAVIX
Blocs-Cuisine
SAINT - LAURENT
et Cuisinières-Bloc
KREFFT
N'HESITEZ PAS ! POUR TOUT CADEAU UTILE, CONSULTEZ-NOUS !
DEMONSTRATION SUR DEMANDE - LIVRAISON GRATUITE A DOMICILE
— — — Entrée Libre — — —

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
NE VOUS LAISSEZ PAS SURPRENDRE PAR LE FROID
Passez vos commandes dès à présent chez
E. JOUVE
Avenue de la Libération, SISTERON — Téléphone 43
ou chez M. BARTHELEMY, Rue Saunerie
Charbon spécial pour feu continue et pour Poêle CINEY
CARMONOIX seul dépositaire pour la région

POUR TOUS VOS ACHATS
vous serez mieux servis et vous économiserez de l'argent
en vous adressant à
TOUT pour l'Homme la Femme l'Enfant
Philip
Mme REYNAUD
62, Rue Droite
Spécialiste du beau vêtement
Mamans, voyez notre rayon de Layettes
Réduction de 5 % aux familles nombreuses.
TEINTURERIE DEGRAISSAGE

© VILLE DE SISTERON